



**MAIRIE
DE
COUPIAC
12550**

☎ 05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 18 septembre 2020

Etaient présents : Jean Claude SOUYRIS, Nicole BATAILLET-HEULLY, Pascale BERGER, Ginette CADAS PEREZ, Delphine ONCINO, Marcelle OSBORNE, Elian SAYSSET, Martine VERACHTERT.

Etaient absents : Alain CAREL, Jean Claude CONDOMINES

Pouvoir : Marcel DALICHOUX à Jean Claude SOUYRIS

Secrétaire de séance : Delphine ONCINO

1. Compte rendu de la dernière réunion

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte rendu du 25 août 2020

2. Délibération 1 : Avis sur le projet du plan local d'urbanisme intercommunal

La présente délibération a pour objet de rendre un avis sur le projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Saint Affricain Roquefort 7 Vallons arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 25 février 2020.

En application de l'article L 153-15 du code de l'urbanisme, le projet arrêté est soumis, pour avis, aux Conseils Municipaux des Communes membres de la Communauté de Communes.

Considérant que le projet de PLUi tel qu'il a été arrêté est le résultat d'un long travail collectif traduisant les objectifs du projet d'aménagement et de développement durable de la communauté de communes et que les intérêts territoriaux, intercommunaux et communaux ont été pris en compte.

La commune décide d'émettre un avis favorable global pour le projet de PLUi et notamment sur les documents réglementaires qui le compose et sur les OAP touchant le territoire communal.

3. Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

A la suite des élections du 15 mars 2020, il doit être procédé au renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales, pour trois ans.

Afin de permettre à la préfète de prendre un arrêté de nomination de ces membres qui siègeront sur la commune de Coupiac, le conseil municipal doit désigner un conseiller municipal, et proposer un délégué de l'administration et un délégué du tribunal judiciaire, non membre du conseil municipal.

Ainsi, le conseil municipal désigne, comme conseillère municipale, membre de la commission de contrôle Delphine ONCINO et propose Patrick HEULLY, délégué de l'administration désigné par le préfet et Jean Pierre MOUYSSSET délégué désigné par le Président du Tribunal Judiciaire.

4. Questions diverses

- **Commission « Bien vivre à Coupiac »** : 23 personnes étaient présentes à la réunion du vendredi 24 septembre, ainsi que Yves ROUSSEL, participant actif. Un remerciement, également, à tous les commerçants pour leur implication et leur présence.

Un tour du village a été organisé avec les participants volontaires afin d'effectuer un « état des lieux » concernant l'agencement floral du village et évaluer les priorités.

Le prochain rendez-vous sera le 6 novembre à 14h00, tous les intéressés peuvent se joindre à la commission avec leurs outils de jardinage et participer à l'embellissement floral en compagnie de Yves.

-**Local pour les jeunes** : après étude, (et dans l'attente d'une rencontre avec le comité des fêtes) le conseil municipal estime que la salle Albert Sirgue, n'est pas adaptée et suffisamment aux normes pour accueillir les jeunes. La recherche d'un local est toujours à l'étude.

-**Clip vidéo pour la recherche d'un médecin** : la conception du clip vidéo a été validée et sera diffusé très prochainement.

-**Associations** : le village est riche et diversifié en terme associatif, une rencontre future sera proposée afin de créer un lien entre toutes les associations, et d'évoquer la préparation du futur bulletin municipal.